

CSE ORDINAIRE du 24 septembre 2026

LE MANS le 24/09/2026

Augmentation Carburant, Déclaration **Cfdt** en entrée de séance

La **Cfdt** Renault Le Mans souhaite alerter la Direction sur les conséquences de la forte hausse du prix des carburants, qui pèse directement sur le pouvoir d'achat des salariés.

Beaucoup d'entre eux n'ont pas d'autre possibilité que d'utiliser leur véhicule personnel pour venir travailler, les déplacements domicile-travail représentent désormais une dépense particulièrement importante.

Des salariés nous expliquent qu'en fin de mois, **mettre du carburant dans leur véhicule simplement pour pouvoir venir travailler devient une véritable difficulté financière.**

Pour la **Cfdt**, lorsque des salariés commencent à se demander s'ils auront les moyens de venir travailler jusqu'à la fin du mois, cette situation nécessite une réponse.

Nous sommes évidemment conscients que Renault n'est pas responsable de l'augmentation du prix des carburants. Nous sommes également conscients que les réponses que nous demandons aujourd'hui ne relèvent probablement pas uniquement de la Direction du site Renault Le Mans.

Les mesures concernant le télétravail ou une éventuelle aide exceptionnelle aux déplacements doivent être étudiées au niveau de la **Direction Générale de Renault.**

La **Cfdt** demande donc que deux pistes soient rapidement étudiées :

- **Pour les salariés dont l'activité est compatible avec le travail à distance**, permettre temporairement davantage de jours de télétravail afin de réduire le nombre de déplacements domicile-travail.
- **Pour les salariés qui doivent impérativement être présents sur le site**, étudier la mise en place par l'entreprise d'une **aide exceptionnelle aux déplacements domicile-travail.**

Il existe d'ailleurs déjà des dispositifs permettant à l'employeur de participer aux frais de déplacement domicile-travail, notamment la prime de transport et le forfait mobilités durables, avec des règles sociales et fiscales spécifiques. L'URSSAF intègre ces dispositifs dans les prises en charge employeur des trajets domicile-travail.

Nous voulons également être très clairs : ce n'est pas au budget des activités sociales et culturelles du CSE de se substituer à l'employeur pour financer une réponse à cette situation.

Les moyens du CSE doivent conserver leur vocation sociale et culturelle. Si un coup de pouce exceptionnel est nécessaire pour permettre aux salariés de continuer à venir travailler, c'est à l'entreprise d'assumer cette responsabilité et d'en étudier le financement.

Nous demandons à la Direction du site Renault Le Mans de **porter rapidement cette alerte et ces propositions auprès de la Direction Générale**, et qu'une discussion soit engagée avec les organisations syndicales.

Il ne s'agit pas de demander à Renault de compenser systématiquement chaque augmentation du coût de la vie. Il s'agit de répondre à une situation exceptionnelle lorsqu'elle touche directement les salariés dans leur capacité à se rendre sur leur lieu de travail.

Venir travailler ne doit pas devenir une difficulté financière supplémentaire.

La **Cfdt** pose donc clairement la question à la Direction :

Quelles mesures Renault compte-t-il étudier et mettre en œuvre pour accompagner concrètement les salariés confrontés à l'augmentation importante du coût de leurs déplacements domicile-travail ?

Prévision intermédiaires

octobre 2026 :

- ⇒ MS Nord : 63
- ⇒ MS Sud : 89
- ⇒ Fonderie : 61 ➡ 317 au total :
- ⇒ Usinage : 64
- ⇒ Logistique : 40

Activité Prévisionnelle

octobre 2026 :

- ★ Activité usine à 107%
- MS Nord : 126%
- MS Sud : 96%
- Fonderie : 96%
- Usinage : 115 %
- DLI : 107%

CHANGEMENT D'ORGANISATION

LIGNES	septembre	octobre
Rovetta 3000T	3X8	3X8+SD
Aida 3000T	3X8	3X8+SD
Komatsu 2700T	3X8+SD	3X8
Soudure XFK	2X8+SD	2X8
Soudure T6/T7	2X8+SD	2X8
Soudure T8/T9	3X8	3X8+SD
Pool Berceau X82 GSR2C	3X8	3X8+SD
D5 bis	3X8+SD	3X8=2SD
D7	3X8+SD	3X8=2SD
PF7	3X8	3X8+SD
D8 bis	3X8	3X8+SD
Flex 2	3X8+SD	3X8=2SD
D10	3X8	3X8+SD



Médecin du travail

Depuis début septembre, le site n'a plus de médecin du travail. En urgence, un nouveau médecin est arrivé dans nos murs mais pour une présence d'une seule journée par semaine (le vendredi). La Cfdt alerte sur cette situation qui ne permet pas de répondre aux besoins des salariés. La Direction doit tout mettre en œuvre pour recruter un médecin à temps plein !

Séparation du réseau d'eau

Nous avons pu constater des traçages sur l'ensemble du site. Il s'agit d'un repérage du réseau des eaux afin de répondre aux exigences des normes environnementales. Ces travaux seront réalisés sur 4 ans pour un budget de 10 millions d'€. Un investissement nécessaire pour la pérennité du site. Pour la **Cfdt**, le montant de cet investissement est une preuve de la confiance de la Direction Générale envers le site du Mans et que le travail de ses salariés nous inscrit bien comme le référent châssis du Groupe.

Distribution vêtements images

La Direction annonce une distribution début octobre. Pour La **Cfdt**, il va être sérieusement temps. En espérant que la gestion des VIM ne sera pas aussi catastrophique que le passage de relais entre les 2 prestataires.

Distribution des nouveaux badges

Le planning et les modalités sont encore en cours de construction. A suivre...

Distributeurs/Boissons sociales

- 1-Les distributeurs vont être changés en fin d'année équipé d'un système de paiement en CB, intégrant l'arrêt des sandwiches frais, remplacés par de l'industriel (type triangle) salade, pasta box...
- 2-Les fontaines vont aussi être changées avec une meilleure capacité de refroidissement.
- 3-Pour finir, la mauvaise surprise, fin de la soupe gratuite, passage à 25 centimes. Pour la **Cfdt**, il est fort dommage d'arrêter totalement les sandwiches frais. Pour les soupes, un avantage supplémentaire supprimé car pour la Direction, il n'y a pas de petite économie.



Embauches

A ce jour en 2026, 45 embauches ont été effectuées. Il reste 25 embauches potentielles prévues pour notre site.

Il faut rappeler que ces embauches sont bien dû aux derniers accords signés par la **Cfdt**.

Pas d'accord = Pas d'embauche

Climat social VS sanctions

Le projet Futurama présenté à la rencontre du personnel intégrait le bien être des salariés. Malheureusement le constat n'est pas celui-ci avec de nombreuses démissions et sanctions. Nombre de démissions : 2022 (31), 2023 (27), 2024 (24), 2025 (16) soit 98 en 4 ans. Nombre de sanction : 2024 (18), 2025 (19), depuis le début de l'année 2026 (22). La Direction estime-t-elle avoir atteint son cota pour 2026 ? Pour la **Cfdt**, si la Direction veut améliorer le climat, il va falloir qu'elle apprenne à communiquer au lieu de sanctionner.



Déclaration CSE – Situation lors de la reprise après les congés d'été sur la presse AIDA 3000T

La Cfdt souhaite porter à l'attention du CSE une situation préoccupante constatée lors de la reprise d'activité après les congés d'été sur la presse AIDA 3000T.

La remise en service de cette presse n'a pas pu être réalisée comme prévu en raison d'une révision générale dont la durée s'est avérée plus longue qu'annoncée. Durant cette phase d'intervention, plusieurs situations ont suscité des interrogations importantes concernant la sécurité des salariés et les conditions de travail.

Tout d'abord, il a été constaté que les portes de la presse n'étaient pas fermées lors des opérations de fabrication. Cette situation soulève des inquiétudes quant au respect des règles de sécurité et à la protection des intervenants travaillant sur ou autour de l'équipement. Nous avons déjà connu des éjections de pièces par le passé.

Par ailleurs, la présence simultanée d'un nombre important de responsables hiérarchiques autour de la machine a créé un climat de forte pression sur les intervenants chargés de résoudre les difficultés rencontrées. Cette concentration d'encadrement en continu, dans un contexte déjà tendu lié au retard de remise en production, a pu être perçue comme une source de pression psychologique supplémentaire.

Enfin, cette situation aurait été aggravée par l'attitude d'une personne extérieure à notre site, dont les propos et la manière de s'adresser aux salariés ont été jugés irrespectueux et inadaptés par plusieurs personnes présentes. Ce comportement ne contribue pas à instaurer un climat de travail serein et respectueux, pourtant indispensable lors d'interventions techniques complexes.

La Cfdt demande que ces éléments soient corrigés :

- Vérifier que les règles de sécurité ont bien été respectées lors des interventions sur la presse AIDA 3000T ;
- Analyser les conditions de travail dans lesquelles les équipes doivent intervenir ;
- Prévenir toute situation de pression excessive pouvant affecter la santé psychologique des salariés
- Rappeler à l'ensemble des intervenants et responsables l'importance du respect mutuel et de la qualité des échanges professionnels.



-Rappel Session de rattrapage des chèques ANCV 200€ « vente du complexe », du 15 septembre au 4 octobre 2026. Inscription sur le site internet du CSE.

-Weekend Madrid, il reste quelques places, prolongation des inscriptions jusqu'au 4 octobre 2026.

-Séjour famille hiver, inscription jusqu'au 4 octobre 2026 pour bénéficier de votre subvention sur votre réservation.

-Pensez à demander votre attestation à votre club/ association pour votre inscription aux aides sportives et culturelles, les dates seront indiquées dans la prochaine « Vie de votre CSE ».



APPLICATION MOBILE
CFDT RENAULT LE MANS

